

***DELEGATION DE M. Michel DUCHENE***

D -20090411

## Carte Bordeaux ma ville. Distribution. Tarif. Adoption.

Monsieur Michel DUCHENE, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :  
Mesdames, Messieurs,

Le Conseil Municipal lors de la séance du 5 mars 2007 a adopté à l'unanimité les modalités de distribution et de tarification de la carte « Bordeaux Ma Ville ».  
Aujourd'hui, plus de 25 000 bordelais utilisent cette carte pour de nombreux services tels que :

- la gestion et le paiement de la restauration scolaire,
- la gestion de la présence et le paiement des structures petites enfance et des assistantes maternelles municipales,
- la gestion des abonnements et des paiements unitaires dans les piscines,
- la gestion des droits résidents et le paiement sur les horodateurs,
- la gestion des droits d'accès sur les bornes du secteur protégé,
- la gestion des abonnements et des paiements occasionnels à la patinoire,
- la gestion des droits d'inscription à la bibliothèque,
- le paiement à l'aide de Moneo dans les stations de tramway, chez tous les commerçants équipés et sur les automates de distribution.

Depuis la rentrée de septembre 2007, la carte « Bordeaux Ma Ville » est compatible avec « AQUIPASS », la carte multiservices distribuée par les établissements universitaires.  
Avec l'ajout du volet « culture », la Ville de Bordeaux enrichit encore son bouquet de services et confirme sa volonté d'étendre l'utilisation de la carte « Bordeaux Ma Ville » vers tous les publics.

Il convient d'accompagner cette démarche d'une politique tarifaire attractive :

TARIFS APPLICABLES AU 1er SEPTEMBRE 2009 :

Support	Ancien Tarif	Nouveau Tarif
Carte à contact	8 euros	4 euros
Carte bi-mode (incluant la technologie sans contact)	Non disponible	8 euros

### CONDITIONS DE GRATUITE

LA carte « Bordeaux Ma Ville » sera remise gratuitement :

- à tous les Bordelais âgés de moins de 25 ans, sur justificatifs, à l'occasion du lancement du volet culture,
- aux Résidents bénéficiant du stationnement,
- aux Bordelais, usagers du disque vert pour véhicules propres,

Cette gratuité est limitée à la première attribution de la carte. En cas de perte, de vol ou de dégradation volontaire, son remplacement est payant au tarif en vigueur.

La carte « Bordeaux Ma Ville » est disponible sur [bordeaux.fr](http://bordeaux.fr) et auprès des services municipaux concernés:

- Accueil de l'Hôtel de Ville

*Séance du lundi 20 juillet 2009*

- régie de la restauration scolaire au 11 rue Père Louis de Jabrun
- régie de la restauration scolaire dans les 4 mairies de quartiers
- piscines Judaïque, Galin, Grand Parc et Tissot
- Bibliothèque de Mériadeck

Le volet « culture », quant à lui, bénéficie d'un large réseau de distribution de proximité détaillé en annexe.

Enfin, des brochures ont été élaborées pour diffuser les conditions d'utilisation de chaque service .

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à appliquer les modalités de distribution de la carte « Bordeaux ma Ville » telles qu'elles viennent d'être décrites.

*Séance du lundi 20 juillet 2009*

Annexe 1 – Les relais de proximité où demander le volet culture

Services municipaux

CCAS ,

Mairies de quartier,

Kiosque Bordeaux Culture,

PLAJE,

Petite enfance,

Conseil local de Développement social,

Développement social urbain

Relais sociaux culturels

Promo Femmes	05 56 78 33 77	26, Rue Colmar 33000 Bordeaux
Maison des Femmes	05 56 51 30 95	27 Cours Alsace Lorraine 33000 Bordeaux
Foyer Fraternel	05 57 87 13 92	23, Rue Gouffrand Bordeaux
Réseau Paul Bert	05 56 79 20 44	2, Rue Paul Bert 33000 Bordeaux
A.M.I (Accompagnement psychologique et médiation interculturelle)	06 08 11 22 92	10 Rue Benauges 33100 Bordeaux
A.C.A.Q.B. (Association des Centres d'Animation de Quartiers de Bordeaux)	06 14 36 25 43	10 rue Vilaris - BP 50 33032 Bordeaux cedex
Eveil Habitat Jeunes	06 81 10 53 94	19 rue des Etuves 33000 BORDEAUX 33 rue Paul Louis Landes 33000 BORDEAUX
Le Levain Habitats Jeunes	05 56 33 66 66	
Foyer Ellul	05 56 48 70 30	3 rue Jean Descas 33800 Bordeaux
Foyer maternel des Douves	05 56 91 62 43	65 rue des Douves 33800 Bordeaux
Maison Soleil	05 56 32 72 64	30 Rue Chateauneuf 33100 Bordeaux
Jardin de l'Eau Vive	05 56 92 99 20	5 rue du Noviciat 33000 Bordeaux
Maison des Enfants	05 56 33 86 50	64 rue Magendie 33000 Bordeaux Association Interlude - Ludothèques de Bordeaux Siège social: 37 allée Jean Giono - 33 100 Bordeaux
Ludothèque Bastide	05 56 67 94 25	
M.D.S.I. (Maison départementale de la Solidarité et de l'Insertion) Grand Parc	05 57 87 02 14	63, Rue Camille Godard 33000 Bordeaux
Tauzin C.P.A (Club Pyrénées Aquitaine)	05 56 99 55 10	50 Rue du Tauzin 33000 Bordeaux
AGJA	05 56 08 67 79	8 rue Gambetta 33200 Bordeaux
Union St Jean	06 81 67 53 84	97, Rue Malbec 33800 Bordeaux
J.S.A.	06 80 29 24 67	9, Allée Peupliers 33000 Bordeaux
Union Saint Bruno	05 56 96 33 53	49 Bis, Rue Brizard 33000 Bordeaux
US Chartrons	06 78 46 17 98	place Saint Martial 33300 Bordeaux
Chantecler	05 57 87 02 57	2, Impasse Ste Elisabeth 33000 Bordeaux
Mission Locale	05 56 79 97 47	14, Cours Pasteur 33000 Bordeaux

**M. DUCHENE. -**

Monsieur le Maire, mes chers collègues, la carte Ville est utilisée aujourd'hui par plus de 25.000 Bordelais. Avec l'ajout du volet culture la Ville de Bordeaux enrichit son bouquet de services. Cette carte, Dominique DUCASSOU l'a évoqué, sera gratuite pour les moins de 25 ans mais aussi pour les résidants bénéficiant du stationnement et aux Bordelais usagers du disque vert pour véhicule propre.

Il convient donc d'accompagner cette démarche de développement de l'usage de la carte d'une politique tarifaire attractive, c'est pourquoi la carte à contact passe de 8 à 4 euros.

**M. LE MAIRE. -**

Je voudrais insister en particulier sur le développement de l'offre culturelle en direction des moins de 25 ans.

Vous avez la liste des prestations culturelles dans la délibération de M. DUCASSOU.

Pas d'oppositions ?

(Aucune)

**ADOPTE A L'UNANIMITE**